

**PACA****LR**

Entreprise du groupe

SoGéRe

www.formation-mistral.com

PROGRAMME DE FORMATION
MONTER, VERIFIER ET UTILISER DES ECHAFAUDAGES ROULANTS

Public	Toute personne appelée à monter, vérifier (selon l'arrêté du 21 décembre 2004), utiliser et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice technique du fabricant. Formation accessible aux personnes handicapés sous réserve d'étude de dossier. CFM PACA a mis en place des accès handicapés répondant aux normes en vigueur CFM LR ne propose pas d'accès aux personnes ayant une mobilité réduite.
Pré-requis	Le stagiaire devra : • Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas) • Bénéficier d'une aptitude médicale aux risques de chute de hauteur
Finalité de la formation	Monter, utiliser, réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalière prévue par l'arrêté du 21 décembre 2004 et au sens de la R457, et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant.
Objectif	- Se situer et être acteur de la prévention des risques - Monter et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant - Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage roulant - Utiliser un échafaudage roulant en sécurité
Contenu	Les enjeux de la prévention Les rôles et responsabilités des différents acteurs La prévention des risques - Signaler les situations dangereuses - Communiquer - rendre compte Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation. L'exploitation de la notice du fabricant Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent La préparation du montage Le montage et le démontage en sécurité d'un échafaudage roulant L'examen d'adéquation L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage Le compte-rendu de vérification Les règles d'utilisation en sécurité d'un échafaudage roulant <i>Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.</i>
Méthodes pédagogiques	Exposés. Apports théoriques. Mises en situations pratiques.
Nombre de stagiaires	De 3 stagiaires au minimum à 8 stagiaires au maximum par formateur
Durée	2 jours (soit 14 heures) minimum. Nota : Dans le cas où la formation « Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied » - 2 jours est associée à la formation « Monter, vérifier et utiliser des échafaudages roulants » - 2 jours la durée totale de la formation peut être ramenée à 3 jours.
Validation	A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, l'entité habilitée leur délivre une attestation de compétences formation validant les acquis. Un formateur reconnu par la formation certifiante des « formateur Echafaudages R457 » par l'INRS et l'Assurance maladie.
Moyens pédagogiques et techniques	Une salle de cours. Mise à disposition de matériels de 2 échafaudages roulants certifiés NF avec un plancher tous les 2m, de conception différente.

A.FORM \ MODELES ECHAFAUDAGE\Programme \ Programme échafaudage roulant \ 25.05.18 \ 15.06.20

SARL Centre de Formation Mistral LR au capital de 7 622 €
32 rue Annibal 30150 ROQUEMAURE tél 04.66.39.62.72 fax 04.90.70.81.78
FP n° 91 30 016 43 30 - SIRET 418 921 300 00020 NACE 8559 A

SARL Centre de formation Mistral PACA au capital de 15 245€
Zac du Coudoulet Rn7 Sud 84100 Orange. Tel 04.90.70.82.47 – Fax 04.90.70.81.78
Agrée n°310 – Fpn°93 84 000 50 84 – SIRET 950 013 219 00031 – NACE 8559A